22me Année — N° 4785 BURÉAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX:RUE NEUVE, 17 Samedi 15 Juin 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

BOURSE DE PARIS DU 14 JUIN 1878
Cours à terme de 1 h. 03 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour
Rente 3 0/0	76 60
Rente 5 0/0	112 40
Italien 5 0/0	75 60
Turc 5 0/0	15 30
Act. Nord d'Espagne	293 75
Florin d'Autriche	64 1/4
Act. Banq. de Paris Pays-Bas	1172 50
Act. Mobilier Français	» »
Act. Lombards	167 50
Act. Autrichiens	562 50
Act. Mobilier Espagnol	780 »
Act. Suez	780 »
Act. Banque ottom	440 »
Obl. Egypt. unif	» »
Act. Foncier France	875 »
Délégations Suez	» »
Act. Saragosse	408 75

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collége, à Roubaix

BOURSE DE PARIS
(Service gouvernemental)

14 JUIN

3 0/0	76 40
4 1/2	105 25
Emprunts 5 0/0	112 20

13 JUIN

3 0/0	76 30
4 1/2	105 00
Emprunts 5 0/0	112 30

14 JUIN
Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions	Banque de France	3170 00
»	Socié. géné.	508 00
»	Crédit foncier de France	875 00
»	Chemins autrichiens	563 00
»	Lyon	1061 00
»	Est	667 00
»	Ouest	727 00
»	Nord	1400 00
»	Midi	831 00
»	Suez	778 00
5 0/0	Péruvien	00 0/0
Actions	Banque ottomane (ancienne)	000 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	435 00
Londres court		25 12 00
Crédit Mobilier		180 00
Turc		15 42

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 14 juin.
Charge sur Londres, 4.84 50; change sur Paris, 5.15 100 87
Café good fair, (la livre) 15 1/4, 1/2. 15 7/8.
Café good Cargoes, (la livre) 16 1/8.
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 14 juin.
Ventes : 1,000 b. Marché inchangé.

Liverpool, 14 juin.
Ventes 12,000 bal, marché raidissant

New-York, 14 juin.
New-York, 11 1/2.
Recettes 11,000 b.
New Orléans low middling 81 »/».
Savannah » » 78 1/2.

ROUBAIX, le 14 JUIN 1878

Bulletin du jour

Le congrès de Berlin s'est ouvert hier vers trois heures de l'après-midi. M. de Bismark, nommé président, a prononcé un discours. Les plénipotentiaires portaient l'uniforme diplomatique de leur pays. Le drapeau allemand était arboré sur le palais du chancelier. La séance est levée vers quatre heures. Un seul des plénipotentiaires turcs, Sadoullah-Bey, y assistait. Caratheodory-Pacha, premier plénipotentiaire, n'arrivera qu'aujourd'hui.

L'impression générale est que M. de Bismark espère fermement parvenir à une solution pacifique. C'est, du reste, le vœu exprimé par l'empereur, dont l'état de santé s'améliore de jour en jour. Le prince de Gortschakoff et lord Beaconsfield ont exprimé l'intention de quitter Berlin dans dix jours. Ils espèrent qu'à cette date le congrès de Berlin aura achevé la partie plus importante de son programme, et que tous les chapitres qui peuvent amener quelque conflit entre les puissances délibérantes seront traités d'une manière définitive. Les ambassadeurs ordinaires tiendront alors une nouvelle conférence à Vienne ou à Constantinople, et discuteront les questions de détails.

A l'unanimité le conseil fédéral de l'empire d'Allemagne s'est prononcé pour la dissolution du Reichstag, et par ordonnance du prince impérial, les électeurs sont convoqués pour le 30 juillet. En attendant les lois que la nouvelle Chambre pourra voter contre le socialisme militant, le gouvernement allemand est loin d'être désarmé vis-à-vis de ses ennemis. Les mesures administratives qu'il pourra prendre, sans sortir de ses attributions normales pour réprimer les menées socialistes, sont en effet plus étendues qu'on ne le croyait de prime abord.

Ainsi une loi du 4 juin 1851 autorise le gouvernement, en cas de rébellion ou de danger pour la sécurité publique, à suspendre, sans qu'il soit nécessaire de décréter l'état de siége, un certain nombre de dispositions de la Constitution : celles, par exemple, qui concernent la liberté personnelle, les perquisitions domiciliaires et les saisies, la liberté de la presse et la liberté de réunion et d'association, l'action du pouvoir militaire contre les insurgés ; la suspension de ces dispositions constitutionnelles ne peut toutefois durer que jusqu'à la réunion la plus proche de la Diète.

Cette loi confère, comme on voit, des pouvoirs très-étendus au gouvernement. Mais on remarquera qu'elle ne s'applique qu'au royaume de Prusse, et que la nécessité de réprimer les menées socialistes est peut-être plus impérieuse encore dans d'autres Etats de l'empire, où l'autorité exécutive n'est pas armée des mêmes prérogatives. On se rappelle aussi que les gouvernements fédérés tiennent à ce que les mesures exceptionnelles ne visent que les socialistes, tandis que les restrictions aux droits constitutionnels qui viennent d'être énumérées ont un caractère général et frapperaient indistinctement, si elles étaient proclamées, tous les citoyens.

Ce régime d'exception pourrait bien être néanmoins promulgué dans certaines villes du royaume de Prusse si les résultats de l'enquête judiciaire ouverte sur l'attentat de Nobiling en démontraient l'impérieuse opportunité.

Malgré M. de Marcère, le troisième congrès ouvrier est chose décidée; les délégations ouvrières, passant outre aux oppositions et représentations des opportunistes, ont arrêté la date de la réunion, le mode de convocation et le programme.

Le congrès se tiendra à Paris dans la première quinzaine de septembre, du 2 au 12. On a été forcé de prendre cette date assez lointaine à cause des frais, ce qui est toujours la grosse affaire. Il a fallu, en effet, faire coïncider la tenue du congrès avec la présence à Paris des délégués ouvriers de province dont le voyage est payé par les conseils généraux et municipaux en vue de leur faciliter la visite de l'Exposition.

Les élections en Belgique

Voici comment se pratiquent maintenant, en Belgique, les opérations électorales :

« L'électeur, à l'appel de son nom, entre dans le couloir où se trouvent le président du bureau, les témoins et les scrutateurs. Le président remet un bulletin sur lequel sont inscrits les noms des candidats en trois couleurs, bleue pour les libéraux, noire pour les indépendants et rouge pour les catholiques. L'électeur, muni de son bulletin, se rend dans un « isoloir », où il appose une croix au-dessus de la liste pour laquelle il veut voter. Il revient, rend ensuite son bulletin plié au président qui le dépose dans l'urne. Le vote terminé, on mélange les bulletins des urnes de plusieurs bureaux et le dépouillement commence. »

LETTRES DE PARIS
(Correspondance particulière)

Paris, 13 juin.

Sur les 75 Sénateurs qui doivent être renouvelés aux élections prochaines, 51 appartiennent à la droite, et, sur les 51 membres de la droite, 35 ont voté contre le gouvernement et contre la Chambre des députés. Ce sont : MM. d'Audigné, Audren de Kerdrel, de Bastard, Batbie, de Belcastel, Bernard-Dutreil, Boissonnet, de Bonafoux, de Bouillé, de Chambrun, Clément, de Colombet, Daru, Depeyre, Espivent de la Villesboisnet, de Gavardie, Grivart, d'Hespel, Jahan, Joubert, de Kerbarion, de la Jaille, de Lareinty, de Lavrignais, le Guay, Maillet, de Meaux, de la Monneraye, de Montgolfier, Noubel, Pagézy, de Pelleport-Burète, de Ravignan, de Rodez-Bénévent et Sacaze.

Le *Journal des Débats* et les autres feuilles républicaines et radicales signalent ces honorables noms aux électeurs sénatoriaux comme un titre d'exclusion.

C'est la campagne des invalidations à continuer contre les Sénateurs de droite. Nous verrons si les délégués se soumettront à cette consigne qui a pour but de faire du Sénat la simple et honteuse doublure de la majorité républicaine et et radicale de la Chambre des députés.

Toutefois, on remarque qu'individuellement, certains membres de la majorité radicale semblent s'adoucir visiblement vis-à-vis des députés de la droite dont ils ont bien voulu ne pas décréter l'expulsion. Un des plus exaltés parmi ces messieurs, qui cherche à vivre sur un pied amical avec divers représentants du centre droit, disait, l'autre jour, à l'un de ces derniers : Laissez-nous prononcer la dernière invalidation; vous verrez comme nous serons doux et accommodants, aussitôt que nous en aurons fini avec les exécutions décidées et nécessaires.

Cette transformation de loups en agneaux paraît bien invraisemblable; si elle se produit, elle sera plus curieuse que toutes les métamorphoses d'Ovide.

Une toute petite note, sournoisement glissée dans la *République française*, mais qui en dit gros pour qui sait lire entre les lignes :

« Aux Etats Unis, le Sénat vient d'adopter un bill en vertu duquel on ne pourra désormais employer légalement aucune fraction de l'armée *pour l'exécution des lois*, à moins que la Constitution ou une loi votée par le Congrès n'en donne l'autorisation expresse. »

Les mots soulignés sont en *italique* dans le journal gambettiste.

En ce qui concerne la gendarmerie, tout ce qu'il y a encore d'hommes à moitié sensés dans le parti républicain, désirent qu'elle reste dépendante du ministre de la guerre. Ce que voudrait, en effet, cette catégorie de républicains, c'est que les gendarmes ne fussent jamais mêlés aux luttes, passions et actes de la politique; or, font-ils remarquer, le meilleur moyen de les y engager, c'est de rattacher leur arme au ministère politique par essence, celui de l'intérieur.

Vous savez que les gendarmes se recrutent parmi les militaires les mieux notés; or, beaucoup d'entre eux, depuis qu'il est question d'enlever la gendarmerie au ministère de la guerre, déclarent que si cette mesure était adoptée, ils refuseraient de continuer le service.

Le gouvernement avait dit qu'il ne tolérerait pas le Congrès socialiste à Paris, pendant l'Exposition. Les promoteurs de la chose répondent au gouvernement en lançant leurs lettres de convocation.

Que va dire M. de Marcère ? Que dira même un autre de nos ministres si à l'étranger, on le questionne au sujet de ce congrès si inopportun surtout après les derniers évènements de Berlin ?

Avant l'unité italienne, les capitales des royaumes de ce pays jouissaient de la plus grande prospérité, payaient peu d'impôts, ne connaissaient pas la conscription militaire ; aujourd'hui ces capitales sont ruinées ; Naples et Florence sont à la veille de faire banqueroute. Le correspondant romain du *Journal des Débats* lui écrit :

« La Commission d'enquête qui doit statuer sur le sort de la ville de Florence a commencé ses opérations. On la dit assez mal disposée. Il faut espérer qu'en étudiant la question, elle arrivera à une conclusion favorable.

» L'abandon de la ville de Florence par le gouvernement aurait pour conséquence, en premier lieu, la banqueroute de la municipalité, en second lieu, la ruine matérielle de l'illustre cité. On créerait au centre de l'Italie une Pompéi moderne ensevelie non sous les laves du Vésuve, mais sous les protets des créanciers et sous les contraintes du fisc. » DE SAINT CHÉRON

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Le téléphone à Roubaix.

On a commencé aujourd'hui l'installation dans les bureaux du commissariat central d'un appareil téléphonique qui permettra à M. Broyer, commissaire-central, d'être en relations constantes avec les commissaires des différents quartiers.

Voici les résultats du 8e grand concours international de tir offert aux sociétés et amateurs français et étrangers, aux officiers, sous-officiers et soldats des différents bans de l'armée française et aux élèves de toutes les écoles de la ville, par le *Cercle des Carabiniers Roubaisiens*, du 23 avril au 4 juin 1878.

(SUITE)

Cible à volonté, aux armes de guerre proprement dites, aux points.

Distance : 200 mètres.

1er prix, offert par M. Morel, conseiller d'arrondissement, un objet d'art, MM. A Coppée, de Mons, 24 points. 2 id. Pièces d'argenterie, Léonard de Tournai 24. 3. id. 3 Couverts aux armes de la ville, val. 120 fr. Lemoinier, de Lille, 24. 4. id. 2 id. val. 80 Dubois, de Bruxelles, 24. 5. id 2 id. Marchal, de Boissières, 23. 6. id. 1 id. valeur 40 A Scrive, de Lille, 23. 7. id. 1 id. Isb cque, de Tournai, (au sort) 23. 8. id. 6 Cuillères à café aux armes de la ville, val. 30 fr. Ritte, de Tournai, 23. 9. id. 5 id. val. 25 Defline, de Tournai, (au sort) 22. 10 une Médaille en argent, C. Cordonnier fils, de Roubaix, 22. 11. id. 4 id, Valcke, de Bruxelles, 22. 12 id. une médaille en bronze, E. Nison, de Roubaix, 22. 13 id. une id. Bourgois, de Tournai, 22. 14 id. une id. Verlinde, de Lille, 22. 15 id. une id. Desmarès, de Bruxelles, 21.

Aux blancs, distance 200 mètres.

1er prix, offert par M. Pamechon, ancien maire, une cafetière en argent à M. Vangeluwe, de Tournai 4 m/m 14/20. 2. 1 Couvert aux armes de la ville, val. 40 fr. Deloos, de Tournai 5 m/m 11/20. 3. une médaille en vermeil, Lion, de Tournai 7 m/m 8/20. 4. id. en argent, Lemaire-Papon, de Roubaix 8 m/m 5/20 5. id. Moncheur, de Tournai 9 m/m 6/20. 6. Médaille en bronze, Desmet, de Tournai 10 m/m 13/20. 7. id. A. Wibaux, de Roubaix, 12 m/m 5/20. 8 id. Hidoux, de Lille 12 m/m 11/20. 9. id. G. Wattinne, de Roubaix 12 m/m 14/20. 10. id. J. Philippe, de Roubaix 13 m/m 12/20.

Carabine Flobert

Distance 14 mètres. — Aux points.

Premier prix, offert par M. A. Scrépel, député, une Coupe de Chine, montée sur bronze doré, MM. Bailli, Lille, 25 p. bar., 23 ; 2. id. deux couverts aux armes de la ville, val. 80 fr. Hidoux, Lille, 25, id. 23 ; 3. id., val. 80 f., Burgrave, Lille, 24 id., 24 ; 4. un couvert aux armes de la ville, val. 40 fr., Hel, Lille, 24 p. 22 (au sort) ; 5. id., val. 40 f., Lemoinier, Lille, 24, p., 22 (au sort) ; 6. six cuillères à café, id., val. 30 f., Quéroy, cap. 3e génie, Arras, 24 p., 22 (au sort); 7. cinq id., val. 25, Lamotte, Condé, 24 p., 21 (au sort) ; 8 quatre id., val. 20 f., Valcke, Bruxelles, 24 p., 21 (au sort) ; 9. trois id., val. 15 f., Lemaire-Papon, Roubaix, 24 p., 21 (au sort) ; 10. deux id., val. 10 f., A. Wibaux, Roubaix, 24 p., 18 ; 11. deux id., val. 10 f., Pirnay, Bruxelles, 24 p., 17 (au sort) ; 12. une médaille en bronze, Dinoir, Dunkerque, 24 p., 17 (au sort) ; 13. id., Roden, Béthune, 23 p., 21 ; 14. id., Laigre, Lille, 23 p., 19.

BAS NOMBRE

1er prix, un Couvert aux armes de la ville, val. 40 f., MM. Lehembre, Tourcoing, 5 p.; 2. 6 cuillères id., val. 20 f., A. Wilmot, Roubaix, 6 p ; 3. trois cuillères id., val. 15 f., Em. Mazure, Roubaix, 6 p.; 4. deux id., val 10 f., Delpoulle, Roubaix, 6 p.

PRIME

Pour les tireurs étrangers, M. Bailli, Lille, 10 fr.; Pour les tireurs roubaisiens, M. Delpoulle, 10 fr.

Tir des Elèves des Ecoles de la Ville
CARABINE FLOBERT.

1er Prix, don de MM. Jules Lecomte et Richard Desrousseaux à MM Georges Harinkouck. — 2. id. Mlle Florin, libraire et M. Deletoile, François Deldalle. — 3. id. A. Bouchez, Etienne Dellepoulle. — 4. id. Niel, Firmin Dubar. — 5. id. Un anonyme, Mille. — 6. id. Un anonyme, Félix Cheval. — 7. id. C. Jonville, Narcisse Carpentier. — 8. id. Souxdorf, Eugène Voissart. — 9. id. Deletoile, Quink. — 10 id. Vossart et Richard Desrousseaux, Jules Veys. — 11. id. A Hindré, Henri Catteau. — 12. id. Ed. Vouzelle, Gustave Desmons. — 13. id. Pierre Castel, Vincent Canet. — 14. id. Vossaert, Jouveniaux. — 15. id. Victor Cuignet, Ernest Prouvost. — 16. id. Victor Cuignet, Albert Lecherf. — 17. id. Victor Cuignet Emile Vincre. — 18. id. Pierre Parent, Félix Brulois. — 19. id. Un anonyme, Brousset. — 20. Un anonyme, Jean-Baptiste Courrier. — 21. Deletoile. Henri Lamblin. — 22. id. Deletoile, Hector Deregnaucourt. — 23. id. Un anonyme, Fraignac. — 24. id. Et. Motte, Alphonse Harinkouck. — 25. Un anonyme, F Tiberghien. — 26. id. Et. Motte et Vossaert. Pierre Vercruise.

Primes

Pour 20	blancs,	1	Cuillere à	café,	5 francs.
» 40	»	2	»	10	»
» 60	»	3	»	15	»
» 80	»	4	»	20	»
» 100	»	5	»	25	»
» 120	»	6	»	30	»
» 130	»	1 Couvert,		40	»

Ont dépassé la prime de 130 blancs

MM. H. Buisine, de Roubaix. L. Spriet, de Roubaix, J. Philippe, de Roubaix, G. Vouze le, de Roubaix, A. Wibaux, de Roubaix. E. Nison, de Roubaix. G. Wattinne, de Roubaix. C. Cordonnier, fils, de Roubaix. Lemaire-Papon, de Roubaix. A. Coppé, de Mons. Th. Grimonprez, de Roubaix. Lion, de Tournai, 96 blancs. A. Harinkouck, de Roubaix, 80. Léonard, de Tournai 80. Defline de Tournai 75. Moncheur, de Tournai 67. Marchall de Bossières 64. Vangheluwe, de Tournai 59. Isbecque, de Tournai 56. Demaris, de Bruxelles 45. Delsaut, de Valenciennes 43. — Quéroy, d'Arras 42. Dubois, de Bruxelles 32, Pirnay, de Bruxelles 41. Valcke, de Bruxelles 38. Quénée, de Roubaix 38. Cheval, de Valenciennes 36. H. Cambrai, de Roubaix 36. A. Scrive, de Lille 35. Bailli, de Lille 35. Th. Galisset, de Roubaix 29 Baffin, de Tourcoing 29. Vince, de Tournai 25. Fouchez, de St-Jean d'Angely 23. Lemoinier, de Lille 23.

Les lauréats pourront réclamer en espèces la valeur des prix, (objets d'art exceptés) en prévenant le secrétaire huit jours avant la distribution.

La distribution des prix aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, le dimanche 16 juin, à 11 h. 1/2 du matin. M. le maire de la ville présidera cette cérémonie.

La *Grande-Harmonie* prêtera gracieusement son concours en cette circonstance.

Nous rappelons aux personnes qui ont pris part au concours, que les prix offerts par M. le ministre de la guerre, seront tirés à la belle balle, à 200 mètres, le 16 juin, jour de la distribution des prix, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

1er prix, un bronze, cheval de course; 2e, un bronze, chien d'arrêt.

Chaque tireur pourra prendre cinq série de cinq balles.

Roubaix, le 7 juin 1878.

Le secrétaire, Alphonse WIBAUX.
Le vice-président, Carlos CORDONNIER fils. *Le président*, Amand HARINKOUCK

Un incendie assez considérable a éclaté cette nuit, dans la teinturerie Delcourt, rue Ste-Germaine, à Tourcoing.

C'est dans le séchoir établi au rez-de-chaussée que le feu s'est déclaré; il a été aperçu presque immédiatement par quatre ouvriers qui travaillaient dans une pièce voisine. Mais comme le feu portait sur du coton, il s'est développé rapidement et tout ce que contenait le séchoir a été détruit.

Les pompiers accourus au signal du tocsin, qui s'est fait entendre pendant toute la durée de l'incendie de 1 heure 1/4 à 2 heures 1/2 du matin, ont localisé le feu dans le séchoir dont les murs

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 15 JUIN 1878.

— 108 —

LA
CIRCASSIENNE
PAR LOUIS ENAULT

CXIX.

(SUITE)

Rahel avait-elle moins de clairvoyance ? Il eût été difficile de le dire. En tout cas, elle avait plus de calme. Depuis longtemps déjà elle avait remis entre les mains de Dieu non pas seulement son âme, mais sa vie tout entière, le bien et le mal, le bonheur et le malheur.

Cette résignation l'entourait d'une sorte d'atmosphère impénétrable à toutes les agitations et à tous les troubles qui n'auraient pas manqué, dans de telles circonstances, de bouleverser une âme moins forte que la sienne.

Ali, cependant, devenait de jour en jour plus irritable. On pouvait entendre les sourds grondements de l'orage : pour éclater, il n'attendait qu'une occasion. Cette occasion se présenta bientôt.

Les observances religieuses auxquelles les Arabes se montrent si fidèles, mais que la Circassienne convertie ne pouvait plus suivre, fournirent au fils d'Osman le prétexte qu'il cherchait peut-être.

On sait que, cinq fois par jour, au milieu même de leurs travaux, en voyage ou chez eux, à la ville comme à la campagne, les musulmans pieux s'agenouillent devant tout le monde, sans ombre de respect humain, et, la face tournée vers la Mecque, où reposent les cendres du Prophète, récitent de ferventes prières.

Presque toujours, à ces moments-là, le jeune homme, occupé à la moisson, se trouvait loin du logis, et, par conséquent, ne pouvait savoir ce qui s'y passait. Un jour pourtant qu'il était rentré de meilleure heure, il vit, au moment où le soleil du midi dardant sur la terre son rayon à pic, donnait à l'Islam le signal de la troisième prière, il vit le vieil aveugle, averti par sa fille, prosterner, ainsi que Zuléïka, son front dans la poussière. Lui-même en fit autant, car il était bon musulman. Quand il se releva, il aperçut Rahel debout, qui continuait son travail.

— Pourquoi ne pries-tu point, lui demanda-t-il en fronçant le sourcil, et d'une voix tremblante de colère.

J'ai prié ce matin, sans que tu aies eu besoin de m'avertir de le faire, répondit la fille d'Yacoub, avec le calme qui ne l'abonnait jamais.

— La prière de midi est aussi obligatoire que celle du matin, répliqua le fils d'Osman.

— Pas pour moi !

— Pour toute bonne musulmane !

— Je ne suis pas musulmane, fit Rahel d'un ton ferme, sans tenir compte des regards suppliants que lui jetait Zuléïka, pour l'engager à se taire.

— Alors, tâche de le devenir ! fit Ali, qui sortit sur cette parole, avec un geste menaçant. En ce moment, il n'était déjà plus maître de sa colère.

— Qu'as-tu fait, malheureuse ? dit Zuléïka, toute tremblante ; j'étais parvenue à le contenir jusqu'ici, et voici que tu lui donnes toi-même le prétexte qu'il cherchait peut-être pour te persécuter.

— La persécution et moi nous nous connaissons depuis longtemps, dit Rahel avec douceur ; elle sait que je n'ai pas peur d'elle, et tu sais aussi, toi que je suis prête à tout souffrir plutôt que de renier ma croyance.

— Je ne te demande pas de la renier; mais peut-être ne devrais-tu point la crier sur les toits. Tu éviteras ainsi de rallumer les colères d'un homme qui t'aime trop pour ne pas te haïr un peu !

— La lumière n'est pas faite pour être placée sous le boisseau ! dit la Circassienne, se rappelant à propos la parole du Maître.

Zuléïka connaissait trop bien son amie, pour ne pas savoir que, du moment où il s'agissait de sa foi religieuse et des intérêts de son âme, on ne pouvait attendre aucune espèce de concession.

Elle avait tenu tête au pacha, qui l'avait achetée, qui était son maître, le gouverneur de Jérusalem, et qui avait toute une armée à ses ordres... Pouvait-on croire qu'elle céderait à un homme qui n'avait aucune espèce de droits sur elle, qu'elle pouvait quitter du jour au lendemain, et qui s'amoindrissait à ses yeux par ses colères et ses emportements.

Quelques jours se passèrent sans amener de nouveaux conflits, entre deux êtres toujours sur le « *qui vive ?* » dont l'un était pourtant, si prompt à l'attaque, et l'autre si vif à la riposte, et Zuléïka, qui se félicitait de cette paix sitôt reconquise, ne demandait qu'une chose : « Croire à sa durée !

Le vendredi arriva sur ces entrefaites. Le vendredi est pour les musulmans ce que le samemedi est pour les Juifs, ce que le dimanche est pour les chrétiens. C'est le jour du repos et de la prière ; c'est le jour de Dieu. Depuis que la Circassienne recevait l'hospitalité d'Osman Ali, pour une cause ou pour une autre, n'avait pas encore passé un seul vendredi chez son père. Il s'était trouvé en voyage ou chez des amis. Cette fois, soit hasard, soit dessein, il passa la journée au logis.

A trois quarts de lieue de l'oasis, de l'autre côté de l'amas de ruines qui s'appelle Jéricho, dans la direction du Jourdain, s'élève une petite mosquée, rustique monument, bien connue de tous ceux qui ont parcouru les bords du fleuve sacré, et les rives de la mer Morte. Il ne fallait la comparer ni à la Suléïmanieh, ni à Sainte-Sophie, ni à aucune des mosquées qui font l'orgueil de Damas, du Caire ou de Constantinople.

Et pourtant, avec sa coupole à la courbe élégante, son long minaret mince, pointant comme une flèche dans l'azur, et dominant superbement les palmiers qui l'entouraient d'une ceinture d'or et d'émeraude, elle ne laissait point que d'avoir un certain caractère religieux, qui frappait même les plus indifférents, et qui la rendait chère à tous les Arabes des environs. Ils y venaient fort exactement tous les vendredis, pour y faire la prière, pour écouter la lecture du livre sacré, et entendre les exhortations de l'iman.

Ce vendredi-là avait une solennité plus grande encore pour ceux qui s'intitulent eux-mêmes les croyants, parce qu'il rappelait je ne sais quel anniversaire glorieux de la vie du Prophète. Comme toutes les religions, l'Islamisme a ses fêtes, qui deviennent chez ses sectateurs l'occasion ou la cause d'un redoublement de piété.

Ali resta toute la matinée à la maison paternelle, et, quand vint l'heure de la prière, il annonça son intention formelle d'emmener tout le monde à la mosquée.

Rahel eut à peine entendu cette parole que, se sentant incapable de soutenir la lutte contre un homme dont elle connaissait, et dont elle redoutait la violence, désireuse d'éviter toute discussion dont le contre-coup ne manquerait point de se faire sentir à son amie, elle sortit de la pièce où se trouvait le jeune homme, et se retira dans la chambre qu'elle partageait avec Zuléïka.

Celle-ci, qui se sentit chez elle, plus forte, par conséquent, et sur un meilleur terrain, demeura pour soutenir la lutte, et elle la soutint bravement.

— Qu'entends-tu par tout le monde ? demanda-t-elle à son frère, en se posant résolument devant lui, comme une femme qui accepte la discussion.

— J'entends toutes les personnes qui vivent sous mon toit, répliqua l'Arabe.. Je conduirai mon père, qui, j'en suis sûr, ne voudrait pas manquer à la prière publique aujourd'hui.

— Non, par Allah ! répliqua l'aveugle, en caressant sa barbe blanche.

— Toi, reprit Ali, tu conduiras l'étrangère !

— Je t'ai déjà dit qu'il n'y avait point d'étrangère ici...

— Ton amie, si tu veux.

— Tu sais que mon amie n'est pas musulmane ; je n'entends point violenter sa conscience.

— Et moi, fit Ali, en élevant sa voix, dont les éclats retentirent jusque dans la pièce où se trouvait la jeune fille, moi, je n'entends point que cette maison abrite des infidèles.

— Cette maison n'est pas encore la tienne ! dit Zuléïka, en se tournant du côté du vieillard, comme pour lui demander son appui.

— Il se peut ; mais mon père est aussi croyant que moi-même, dit le jeune homme en se tournant aussi vers l'aveugle.

(*A suivre.*)